

SANTÉ

Le Congo va renforcer la lutte contre la toxicomanie

Une délégation de l'Union africaine (UA) a échangé, le 28 février à Brazzaville, avec le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, sur la mise en place d'un réseau de contrôle de la toxicomanie en République du Congo.

« Nous sommes venus faire le plaidoyer auprès du ministre de la Santé et de la Population, qui gère le volet prise en charge des usagers de la drogue, pour mettre en place un réseau sur l'usage de la toxicomanie », a expliqué le chef de la délégation de l'UA, Philippe Sekoné Wenyam. [Page 4](#)

Le ministre Gilbert Mokoki échangeant avec la délégation de l'UA, le 28 février/ Adiac



MOUINDI/BOUENZA

Un envol socio-économique grâce au téléphone



L'antenne Fasuce à Mouindi

Avec des atouts agricoles et marchands, la localité de Mouindi, dans le département

de la Bouenza, retrouve peu à peu le chemin de l'essor socio-économique grâce au Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques qui y a installé une antenne de téléphonie mobile. Cette infrastructure

permettra à la population de cette localité de se connecter au reste du monde. L'antenne alimentée par des panneaux solaires pour pallier les coupures d'électricité a créé un véritable engouement économique. [Page 16](#)

RUSSIE-AFRIQUE

Un forum des parlementaires prévu en juillet à Moscou

La Russie va organiser, en juillet prochain à Moscou, un forum réunissant les parlementaires russes et africains consacré au raffermissement des relations et aux axes de coopération entre les deux parties.

Reçu le 28 février par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorguy Tchépik, a indiqué que ce forum sera une occasion d'échanger sur plusieurs dossiers relevant du domaine des lois mais aussi d'examiner les possibilités de renforcer la coopération parlementaire d'un point de vue économique et humanitaire. [Page 2](#)

JEUX AFRICAINS

La 13^e édition repoussée en 2024

Les 13^{es} Jeux africains, initialement prévus du 4 au 19 août 2023 à Accra, au Ghana, sont reportés en 2024. Le pays hôte est en proie à une sévère crise économique et accuse un grand retard dans la livraison des infrastructures devant abriter l'événement.

« Certaines installations comme le grand stade, d'une capacité de 50000 places, ne peuvent être achevées dans les



délais », a confirmé le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, Mustapha Berraf. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Hygiène de vie

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Hygiène de vie

L'hygiène de vie des athlètes demeure un sujet auquel de nombreux dirigeants sportifs congolais ne semblent pas accorder d'importance. Le diagnostic posé par les spécialistes a pourtant révélé que l'inconstance de certains athlètes dans les compétitions de haut niveau est en majeure partie due à un réel problème d'entretien de leur corps. C'est le plus grand maillon de la réussite sportive. Car il a été prouvé que pour être performant dans la durée, le talent seul ne suffit pas.

De la même manière que les présidents des clubs recherchent un préparateur physique, les athlètes eux ont autant besoin d'un spécialiste nutritionnel pour optimiser leurs performances et limiter les risques de blessures. Le fait est : une bonne hygiène de vie garantit une meilleure performance à un sportif peu importe la discipline.

Plus souvent l'alimentation chez les sportifs congolais ne couvre pas les exigences liées aux grandes dépenses d'énergie et ne peut apporter tous les nutriments dont l'organisme a besoin. La manière de récupérer des joueurs après une débauche d'énergie pendant un match inquiète tout particulièrement. De l'autre côté, les athlètes locaux ne respectent pas le rythme biologique de sommeil hebdomadaire. Se coucher très tard, fréquenter régulièrement les boîtes de nuit, boire de l'alcool avec excès... devient leur seconde nature même à la veille des grands rendez-vous.

Il est tout juste temps pour les dirigeants de prendre conscience de cette faiblesse en recrutant au sein de leurs clubs des diététiciens qualifiés. L'avenir du sport congolais de haut niveau en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

RUSSIE-AFRIQUE

Une conférence des parlementaires prévue cette année

L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchépik, a annoncé le 28 février à Brazzaville, au sortir de l'audience que le président du Sénat, Pierre Ngolo, lui a accordée, la tenue prochaine d'une conférence entre les parlementaires russes et africains.

« Nous avons passé en revue certaines questions de notre coopération entre la Russie et le Congo mais surtout, on s'est concentré sur les questions pratiques qui sont liées à la prochaine conférence entre les parlementaires de la Russie et d'Afrique qui aura lieu cette année », a déclaré le diplomate russe.

Ce prochain forum, a ajouté Gueorguy Tchépik, est le deuxième du genre. Il sera organisé en prélude au forum Russie-Afrique prévu à la fin du mois de juillet de cette année et dont le plus grand dossier sera comment rendre la relation Russie-Afrique plus efficace et même donner un coup de fouet à cette coopération.

Les parlementaires échangeront sur plusieurs dossiers relevant du domaine des lois et examineront également les possibilités non seulement de renforcer leur coopération parlementaire mais aussi de jauger son impact, ce



Gueorguy Tchepik

que leur vision et leur expertise pourraient avoir dans leur coopération économique et humanitaire.

Abordant la question de la guerre opposant son pays à l'Ukraine,

Gueorguy Tchépik a laissé entendre que la situation sur le terrain progresse. « On progresse, on avance à l'Ouest, au Nord et au Sud d'une façon pas très rapide mais sûre », a-t-il dit.

La Russie, a poursuivi le diplomate, continue son opération militaire spéciale qui a des buts déterminés, bien concrets. « Nous ne sommes pas opposés à l'Ukraine, pas à ce régime qui est en place à Kiev, mais à une coalition avec les pays de l'Otan, noyau de cette coalition. Nous sommes au centre d'une confrontation géopolitique », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

« Nous avons passé en revue certaines questions de notre coopération entre la Russie et le Congo mais surtout, on s'est concentré sur les questions pratiques qui sont liées à la prochaine conférence entre les parlementaires de la Russie et d'Afrique qui aura lieu cette année »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un forum pour préparer l'effectivité de la décentralisation

Le premier forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local au Congo s'est ouvert le 1er mars, à Brazzaville. Un rendez-vous majeur pour les experts congolais des collectivités locales et ceux venus d'ailleurs de débattre de la problématique de la décentralisation en vue de poser les bases d'un développement local réussi.

Le forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local au Congo réunit les acteurs étatiques, les experts des collectivités locales, les agences du système des Nations unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, la société civile et les représentants des chambres consulaires.

Jusqu'au 4 mars, ces sachants vont débattre de l'épineux problème de mise en œuvre de la décentralisation au Congo, dont le processus enclenché depuis une décennie peine à être effectif. Ainsi, à la lumière des échanges interactifs qu'ils auront, ils bâtiront des stratégies plus efficaces pouvant aider le Congo à poser les jalons d'une décentralisation plus revitalisée.

« Ce forum qui rassemble toutes les parties prenantes est une occasion propice pour mener une réflexion approfondie sur le devenir de la décentralisation et du développement local au Congo. C'est aussi le lieu indiqué d'échange d'expériences avec des experts venus d'ailleurs. A ces assises, nous attendons des contributions enrichissantes pour la mise en œuvre effective de la décentralisation dans notre pays », a souligné le ministre délégué, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste



Anatole Collinet Makosso posant avec les membres de son gouvernement et les experts des collectivités locales/Adia

Desiré Mondélé. Ouvrant les travaux, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a fait savoir que les résultats issus de ces assises devraient « marquer une nouvelle dynamique intelligente et efficace » dans le processus d'une approche nouvelle de développement territorial. De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne au

Congo, Giacomo Durazzo, a réitéré le soutien de son institution dans la mise en œuvre de la décentralisation dans le pays. Souhaitant la bienvenue aux participants, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a estimé que la tenue de ce forum est un motif de satisfaction pour l'ensemble des collectivités locales.

Rappelons que lors de l'atelier préparatoire à ce forum, clôturé le 10 février dernier, les participants avaient formulé vingt-et-une recommandations à l'endroit du gouvernement. Elles portaient, entre autres, sur la mise en place d'une agence d'appui et d'accompagnement de la décentralisation et du développement local ; l'élaboration d'une politique de formation des animateurs des collectivités locales ; l'adaptation de tous les textes et règlements en vigueur sur la décentralisation au contexte actuel.

Les participants à cet atelier réclamaient aussi la création d'un organe permanent de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation ; l'actualisation de la loi sur la fonction publique territoriale ainsi que sa mise en œuvre, tout comme le renforcement de la bonne gouvernance locale avec l'implication de la société civile.

Firmin Oyé

AGRO-INDUSTRIE

Lancement officiel de la saison B du Centre pilote agropastoral de Nkounzoulou

Le lancement officiel de la saison B du Centre pilote agropastoral de Nkounzoulou, situé à 175 km de Brazzaville, dans le district de Ngabé, département du Pool, s'est déroulé le 26 février en présence des membres du gouvernement, Paul Valentin Ngobo, Lydia Jacqueline Mikolo, et Juste Moundélé, ainsi que la députée maire de Kintélé, Stella Sassou Nguesso, et du chef spirituel, représentant légal de l'Eglise kimbanguiste, Simon Kimbangu Kiangani.

Le projet agropastoral de Nkounzoulou couvrant une superficie de 98 800 hectares s'inscrit dans le cadre du projet du président de la République, « Ensemble poursuivons la marche » devenu projet du gouvernement, dans son volet agricole. Le but étant d'apporter tant soit peu dans le programme national de développement 2022-2026. Depuis que ce projet a été relancé, c'est le 26 février qu'on a procédé à la récolte des cultures de la saison A suivie du lancement officiel des activités de la saison B. « La saison A dite actuellement en maturité s'étend sur 58 hectares et les spéculations mises en valeur sont le manioc, le maïs, le soja, l'arachide, le haricot et le riz. La saison B est prévue pour une superficie de 1350 hectares avec 600 hectares déjà laborieux, pulvérisés et plantés », a expliqué Stella Sassou Nguesso, députée maire de Kintélé, marraine du projet.

Pour le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, Paul Valentin Ngobo, ce projet coïncide bien avec la volonté du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de faire de l'agriculture une priorité des priorités. « Je tiens à vous assurer que le président de la République, chef de l'État, et son gouvernement, continueront de vous appuyer dans vos efforts. Nous sommes conscients de l'importance de l'agriculture pour notre économie et nous sommes résolus à travailler en collaboration avec vous pour renforcer notre souveraineté alimentaire chère au président de la République », a-t-il déclaré.

Le projet agropastoral de Nkounzoulou émane également de la vision et de la volonté du chef spirituel et représentant légal de l'Eglise kimbanguiste, Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani, qui a tenu à remercier le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour sa



Les membres du gouvernement et le chef spirituel récoltant les fruits de la saison A/DR

vision sur le travail de la terre, a indiqué le révérend Brice Voltaire Etou Obami, le président délégué du collège exécutif national de cette église en République du Congo. Pour réaliser ce travail, l'Eglise kimbanguiste a déjà apporté la somme d'un milliard cinq cents millions de FCFA. Ces fonds ont permis l'obtention du matériel pour une mise en œuvre rapide de ce projet. Présente à cette activité, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat,

Jacqueline Lydia Mikolo, n'a pas caché sa satisfaction au regard du travail qui se fait à Nkounzoulou. « Nous sommes venus en tant que membres du gouvernement voir le travail qui se fait ici et soutenir ce projet. Nous avons vu ce qui a été planté. Nkounzoulou va nourrir le Congo et l'Afrique », a-t-elle indiqué. Notons que ce projet a été lancé depuis 1983 par Sa Divinité Diangienda, premier chef spirituel de l'Eglise kimbanguiste.

Les produits sortis de ce centre ont fait la fierté des Congolais. Malheureusement, pendant les événements que le pays a connus en 1997, le projet a été saccagé par les inciviques. C'est dans ce contexte que le chef spirituel de l'Eglise kimbanguiste, Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani, a relancé ce projet le 9 juin 2022 avec l'appui financier du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement.

Bruno Okokana

SANTÉ MENTALE

Création en vue d'un réseau de contrôle de l'usage de la drogue

Une délégation de l'Union africaine (UA), en charge des questions de lutte contre l'usage de la drogue, séjourne à Brazzaville pour faire le plaidoyer auprès du ministère de la Santé et de la Population sur la mise en place, sous peu, d'un réseau de contrôle de la toxicomanie en République du Congo.

« Nous sommes venus faire le plaidoyer auprès du ministre de la Santé et de la Population, qui gère le volet prise en charge des usagers de la drogue, pour mettre en place un réseau sur l'usage de la toxicomanie, afin d'avoir accès à toutes les structures qui s'occupent de la question », a indiqué le chef de la délégation de l'UA, Philippe Sekoné Wenyam, le 28 février, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre Gilbert Mokoki.

Le réseau à créer aura pour mission essentielle de collecter des données sur la toxicomanie, qui est l'usage abusif des stupéfiants et somnifères, entre autres, l'alcool, le tabac, les amphétamines, la caféine, le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, l'héroïne, les hallucinogènes et la méthadone qui entraînent des troubles mentaux.

La même structure aura aus-



Le ministre Gilbert Mokoki échangeant avec la délégation de l'UA, le 28 février/Adiac

si la responsabilité de faire l'état des lieux de la situation des personnes souffrant des troubles mentaux dans le pays. Les données qu'elle collectera permettront d'élaborer un rapport national contenant des statistiques fiables sur le fléau de la drogue au

« La situation des maladies mentales est certes en stand by mais s'améliore progressivement. Il est urgent de mettre en place un plan stratégique de cinq ans sur la question qui permettra d'établir toutes les stratégies de prise en charge des malades mentaux au Congo »

Congo. Elles serviront également, selon Philippe Sekoné Wenyam, aux institutions habilitées d'élaborer des statistiques sur le fléau de la toxicomanie aux niveaux régional et continental.

Au plan interne, le directeur du Programme national de santé mentale, le Dr Paul Gando, a affirmé qu'au Congo la situation des maladies mentales est certes alarmante mais semble stable ces derniers temps et nécessite une intervention urgente du gouvernement.

« La situation des maladies mentales est certes en stand by mais s'améliore progressivement. Il est urgent de mettre en place un plan stratégique de cinq ans sur la question qui permettra d'établir toutes les stratégies de prise en charge des malades mentaux au Congo », a-t-il affirmé.

Firmin Oyé

SOCIÉTÉ CIVILE

Les ONG appelées à accroître leurs performances

Lors de la célébration de la Journée mondiale des Organisations non gouvernementales (ONG), le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG, Céphas Germain Ewangui, a exhorté celles-ci à poursuivre des efforts pour combler davantage le fossé entre les préoccupations des politiques et celles des citoyens.

Les ONG contribuent à défendre les droits fondamentaux des personnes, à assister les victimes des conflits, les laissés-pour-compte en prenant d'énormes risques au point où certains activistes paient de leur vie, selon le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG, Céphas Germain Ewangui, à l'occasion de la Journée mondiale des ONG, le 27 février à Brazzaville, célébrée sur le thème « Rôle et place des ONG dans le plaidoyer et la mise en œuvre des politiques publiques de développement ».

« Les ONG, conformément à leur vocation, œuvrent sans cesse à faire connaître aux gouvernants les véritables préoccupations et attentes de la population, jouant le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat », a expliqué le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

Seulement, les ONG, à en croire Céphas Germain Ewangui, perdent leur crédibilité lorsqu'elles deviennent des organisations marchandes et par-

tisanes. Ainsi, elles passent à côté de leur mission qui exige la combinaison de l'éthique, du professionnalisme, de la neutralité. « Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales exhorte les ONG à toujours tenir compte des exigences sus-soulignées pour accroître et promouvoir leur légitimité, œuvrer sans cesse à construire des partenariats constructifs avec les pouvoirs publics afin de remplir au mieux leurs missions d'intérêt général », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

Céphas Germain Ewangui a, par ailleurs, rappelé qu'au Congo, au nom de la démocratie participative, les ONG sont partie intégrante de plusieurs



Une photo de famille lors de la célébration de la Journée mondiale des ONG/Adiac

institutions étatiques comme le Conseil supérieur de la magistrature; le Conseil économique, social et environnemental;

la Commission nationale des droits de l'homme; la Commission électorale nationale indépendante...

Néanmoins, si tout cela est le résultat d'un énorme travail des différents acteurs, il faut souligner que les défis à relever sont encore énormes. Les ONG et les organisations de la société civile ne doivent ménager aucun effort pour accroître leur performance, a fait savoir le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

« Les ONG, conformément à leur vocation, œuvrent sans cesse à faire connaître aux gouvernants les véritables préoccupations et attentes de la population, jouant le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat »

Rominique Makaya

AFRIQUE CENTRALE

Tournée test d'Emmanuel Macron

Le président français Emmanuel Macron a entamé hier à Libreville une tournée de quatre jours en Afrique centrale, l'occasion d'éprouver la «nouvelle relation» qu'il appelle de ses vœux avec un continent où l'influence de la France recule.

Emmanuel Macron est arrivé mercredi en fin d'après-midi à Libreville, la capitale gabonaise, première étape d'une tournée qui le conduira ensuite en Angola, au Congo et en RD Congo. C'est son dix-huitième déplacement en Afrique depuis le début de son premier quinquennat en 2017. Il s'y rend deux jours après avoir déroulé depuis Paris sa stratégie africaine pour les quatre ans à venir. Prenant acte d'un ressentiment croissant envers la France, ex-puissance coloniale, le chef de l'Etat a appelé à bâtir une nouvelle relation, équilibrée, réciproque et responsable avec l'Afrique. Il a également annoncé une réduction de la présence militaire française, concentrée depuis dix ans

sur la lutte contre le jihadisme au Sahel, mais devenue l'incarnation de l'héritage colonial aux yeux d'une jeunesse avide de «nouvelle» indépendance. «L'Afrique n'est pas un pré-carré», a martelé le chef de l'Etat, prônant une «posture de modestie et d'écoute» dans le prolongement de son discours de Ouagadougou en novembre 2017.

La démocratie avant tout

Depuis août 2022, l'armée française a été poussée hors du Mali et du Burkina Faso par les gouvernements de transition au pouvoir dans ces deux pays. Après avoir quitté en décembre la Centrafrique, Emmanuel Macron entend désormais

s'appuyer sur la société civile et les diasporas africaines en France pour tourner la page de la «Françafrique», longtemps faite de liens jugés troubles et

«L'Afrique n'est pas un pré-carré»,

de soutien à des régimes locaux décriés. «Notre intérêt, c'est d'abord la démocratie», a-t-il martelé, promettant aussi de «défendre les intérêts» économiques français là où nombre de pays, de la Chine à la Turquie, avancent à visage découvert. L'exercice s'annonce délicat au Gabon où l'opposition l'accuse

d'«adouber» à travers sa visite le président Ali Bongo, probable candidat à sa réélection cette année. Ce dernier l'a accueilli mercredi soir pour un dîner, suivi d'une séquence jeudi dans le cadre du Sommet One Forest sur la préservation des forêts tropicales.

A rebours

Emmanuel Macron se défend de toute démarche «politique» et assure que l'unique but de sa visite est le sommet sur les forêts du bassin du Congo, premier poumon de la planète selon l'Elysée, désormais menacé par la surexploitation agricole. Idem à Luanda en Angola où il signera vendredi 3 mars un partenariat pour la filière agricole, pays

pétrolier de premier plan. Le chef de l'Etat fera ensuite une brève escale à Brazzaville où il rencontrera le président Denis Sassou N'Guesso. La République démocratique du Congo, ex-colonie belge, mais aussi le plus grand pays francophone du monde, lui offrira une meilleure opportunité pour dérouler sa vision de l'Afrique. Mais là aussi le président Félix Tshisekedi se prépare à une échéance électorale cette année et l'opposition ne voit pas d'un bon œil cette visite. Le président français sera aussi très attendu sur la crise dans l'est du pays, où le Rwanda est accusé de soutenir la rébellion du M23 et où il a tenté, en vain, une médiation.

Noël Ndong

MAGHREB

La France continuera à avancer avec le Maroc et l'Algérie

Lors de son discours sur l'Afrique du 27 février, le président français a déclaré qu'il continuerait à avancer pour renforcer la relation de la France avec l'Algérie comme avec le Maroc, au-delà des polémiques et des tensions actuelles entre ces deux pays.

«On va avancer, la période n'est pas la meilleure mais ça ne m'arrêtera pas», a martelé Emmanuel Macron, lors d'une conférence de presse sur sa stratégie en Afrique. «Ma volonté est vraiment d'avancer avec le Maroc. Le roi le sait, nous avons eu plusieurs discussions, il y a des relations personnelles qui sont amicales», a-t-il souligné. «Il y a, après, toujours des gens qui essaient de monter en épingle des péripéties, des scandales au Parlement européen, des sujets d'écoute qui ont été révélés par la presse», a poursuivi le président français.

Dans une résolution adoptée à une large majorité fin janvier, le Parlement européen a enjoint les autorités marocaines à «respecter la liberté d'expression et la liberté des médias» et à mettre fin au «harcèlement de tous les journalistes». Il s'est également dit «profondément préoccupé» par «les allégations selon lesquelles les autorités marocaines auraient corrompu des députés au Parlement européen».

Certaines voix au Maroc y ont vu la main de la France alors que les relations étaient déjà tendues entre Paris et Rabat, concernant notamment le statut du Sahara occidental. «Est-ce que c'est le fait du gouvernement de la France ? Non ! Est-ce que la France a jeté de l'huile sur le feu ? Non ! Il faut avancer malgré ces polémiques», a affirmé le président. L'Algérie a rappelé de son côté «pour consultations» son ambassadeur en France, le 8 février, pour protester contre «l'exfiltration illégale» via la Tunisie de la militante franco-algérienne Amira Bouraoui. «Je sais pouvoir compter sur l'amitié et l'engagement du président (algérien Abdelmadjid) Tebboune. Nous avancerons là aussi», a poursuivi le chef de l'Etat français.

«Il y a eu une polémique sur le retour en France d'une Franco-Algérienne depuis la Tunisie, avec aussi beaucoup de choses qui ont été racontées et un discours qui s'est construit», a-t-il estimé. «Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ont intérêt à ce que l'on fait depuis des années maintenant avec l'Algérie n'aboutisse pas», a-t-il souligné sans aller plus loin. «Et bien, j'ai un message très simple: je vais continuer, ce n'est pas le premier coup de grisou, j'en ai déjà eu mais il faut continuer ainsi, humblement, honnêtement», a-t-il dit en pointant notamment l'«énorme travail sur la mémoire» effectué avec l'Algérie ou la visite du chef d'état-major algérien, Saïd Chengriha, en janvier, en France.

N.Nd.

NIGERIA

Bola Tinubu remporte la présidentielle

Le candidat du parti au pouvoir au Nigeria, Bola Tinubu, 70 ans, a été élu dès le premier tour à la tête du pays le plus peuplé d'Afrique, avec une confortable avance de près de deux millions de voix sur les autres candidats, selon les résultats de la Commission électorale nationale indépendante publiés le 1^{er} mars.

«Je suis profondément honoré que vous m'ayez élu pour servir notre pays bien aimé», a lancé Bola Tinubu à ses partisans rassemblés en pleine nuit à son siège de campagne d'Abuja, saluant une «victoire de la démocratie». Ses deux principaux adversaires ont toutefois dénoncé des fraudes «massives» lors du scrutin et réclamé son annulation, ce qui pourrait ouvrir la voie à des recours devant la justice les prochains jours.

Avec sa victoire, ce musulman multimillionnaire, ardent défenseur de la démocratie en exil dans les années 1990, a désormais gravi tous les échelons politiques. Une ascension rythmée par maintes accusations de corruption, sans qu'il ne soit jamais condamné. Les experts ont décrit la présidentielle au Nigeria comme la



moins prévisible depuis le retour de la démocratie en 1999. Surtout grâce à l'émergence d'un candidat surprise, Peter Obi, favori de la

jeunesse urbaine, arrivé troisième derrière l'ancien vice-président Atiku Abubakar de l'opposition.

Yvette Reine Nzaba

RDC

Plus de 25 millions de personnes déjà enrôlées

Alors que l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs a été définitivement clôturée dans la première aire opérationnelle, elle est en cours dans les deux dernières aires opérationnelles et les cinq pays pilotes, notamment la France, le Canada, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et la Belgique.

Le rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Patricia Nseyi, a noté, au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa, que la centrale électorale a déjà enrôlé plus de 25 millions de personnes, soit 51,2%, depuis le début de l'opération de Révision du fichier électoral (RFE). «Comme on peut bien le consta-

ter, l'enrôlement des électeurs couvre actuellement l'ensemble du territoire national et les cinq pays pilotes pour l'identification et l'enrôlement des Congolais résidant à l'étranger», a-t-elle révélé. Pour ce membre du bureau de la Céni, les totaux généraux donnent 49.382.552, pour le nombre d'électeurs attendus alors que le nombre d'enrôlés est de

25.331.717, soit 51,2%.

Patricia Nseyi a, par ailleurs, annoncé la clôture définitive de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs dans la première aire opérationnelle. Entre-temps, cette opération est en cours dans les deux dernières aires opérationnelles et les cinq pays pilotes dont la France, le Canada, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et la Belgique, dont les Congolais résidents ont été appelés à participer aux élections 2023.

Lucien Dianzenza

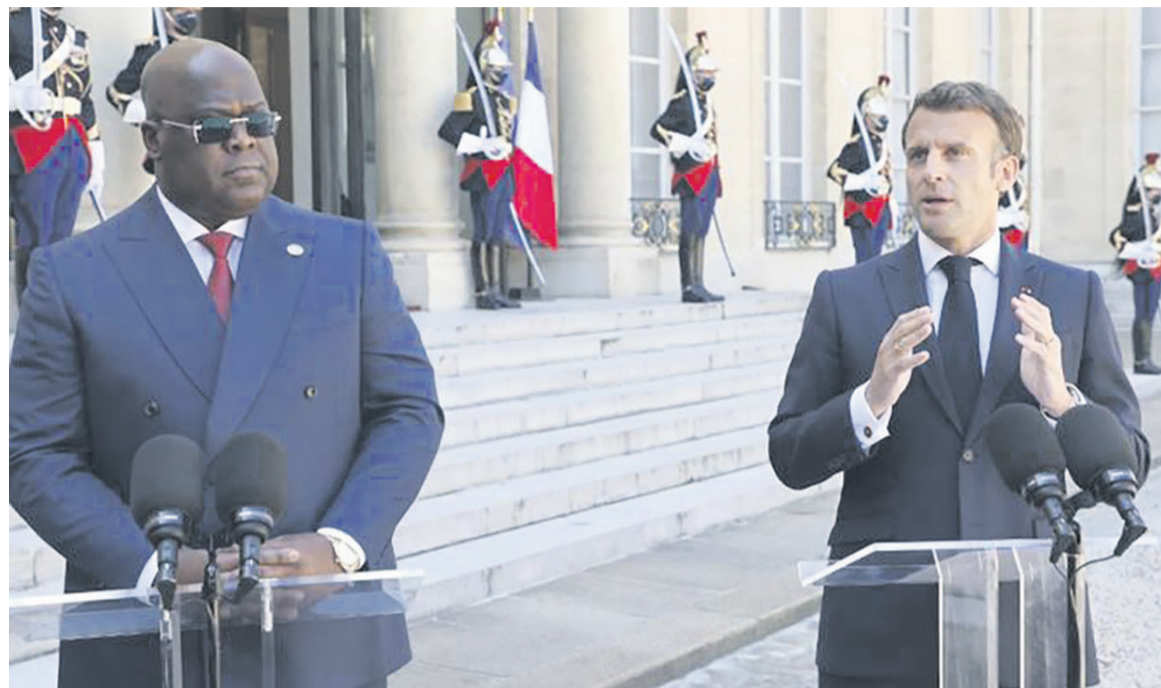
DIPLOMATIE

Les contours de la visite d'Emmanuel Macron à Kinshasa

Le locataire de l'Élysée arrive à Kinshasa le 4 mars, dans le cadre d'une tournée en Afrique centrale (Gabon, Angola, Congo et République démocratique du Congo-RDC) qui débute ce 1er mars, à Libreville. Son agenda prévoit, entre autres, un tête-à-tête au Palais de la nation avec son homologue congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Officiellement, le président français arrive en RDC pour « approfondir les relations franco-congolaises dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la recherche, de la culture et de la défense ». Il sera aussi question de partenariats économiques autour des grands projets d'infrastructures.

Il est à noter que c'est pour la première fois qu'Emmanuel Macron arrive en RDC, depuis son accession au pouvoir. L'événement vaut la chandelle au regard des enjeux politiques et économiques que revêt cette visite qui s'inscrit dans un contexte particulier où Kinshasa fait face à la guerre dans sa partie Est. La RDC qui depuis des mois exige la condamnation du Rwanda par les Nations unies, espère que la France pèsera de tout son poids pour contraindre cette organisation à le condamner et à le sanctionner pour son aide aux rebelles du M23. Dénonçant le « silence coupable » de Paris sur la responsabilité rwandaise dans la guerre d'agression dont subit leur pays, les Congolais attendent qu'Emmanuel Macron, considéré comme allié de Kigali,



Les présidents Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Emmanuel Macron

condamne ouvertement son rôle dans la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC.

Reçu dernièrement par le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, l'ambassa-

deur de France en RDC, Bruno Aubert, a évoqué « le caractère fondamental stratégique » de

«Mettra en lumière un partenariat large et dynamique, qui s'appuie sur les atouts uniques du pays en matière de recherche, de ressources naturelles et de créativité»

l'axe historique Kinshasa-Paris, mais aussi, de nombreux projets de développement dont la France est porteuse. Il a révélé que plusieurs questions seront évoquées au cours de la visite d'Emmanuel Macron à Kinshasa dont celle liée à la coopération militaire entre la RDC et la France. À en croire un communiqué de l'Élysée, Emmanuel Macron «mettra en lumière un partenariat large et dynamique, qui s'appuie sur les atouts uniques du pays en matière de recherche, de ressources naturelles et de créativité».

Dans le domaine de la santé, le président français visitera l'Institut national de recherche biomédicale que Paris considère comme centre de référence sur le continent et d'illustration de l'excellence congolaise, en matière sanitaire, indique la source. Cette tournée en Afrique centrale, la dix-huitième du président français dans le continent, est une nouvelle opportunité pour lui d'appréhender l'Afrique dans sa complexité et de saisir davantage les transformations profondes qui s'y déroulent.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Ted Chaiban en visite en RDC

Le coordonnateur principal du Partenariat mondial pour la préparation et la fourniture du vaccin contre la covid-19 (CoVDP) entame une visite de sept jours en République démocratique du Congo (RDC).

Le séjour de Ted Chaiban en RDC, selon un communiqué de presse, vise à faire progresser les objectifs de la vaccination pour tous et à réaffirmer le soutien continu du Partenariat mondial pour la préparation et la fourniture du vaccin à ce pays. Il rencontrera les autorités du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention et aura aussi une séance de travail avec les responsables du Programme élargi de vaccination, en présence de leurs partenaires, afin d'apprécier les progrès du déploiement de la vaccination contre la covid-19, les efforts du pays à augmenter la couverture vaccinale contre cette maladie et les plans pour l'intégration de la vaccination dans les soins de santé primaire, les programmes de vaccination de routine et les autres interventions de santé au profit de la population.

Ted Chaiban aura aussi des entretiens avec le coordonnateur résident, les chefs des agences et Fonds des Nations unies pour échanger sur le soutien aux

priorités sanitaires nationales, avec l'intégration du vaccin covid-19 dans la vaccination de routine, avec un accent sur les groupes à haut risque (personnel de santé, personnes avec comorbidités, personnes âgées, déplacés internes, migrants et réfugiés, etc.). « En matière de santé publique, nous avons tous été témoins du coût colossal que représente l'exclusion, car personne n'est protégé tant que tout le monde n'est pas protégé. C'est pourquoi nous continuons à mettre l'accent sur l'importance de ne laisser personne de côté et de s'assurer que tout le monde a accès aux doses de vaccins », a-t-il déclaré.

Le coordonnateur principal du Partenariat et le coordonnateur résident participeront à une série de réunions bilatérales et multilatérales à Kinshasa avec les autres parties prenantes, les leaders religieux et communautaires, les représentants de la société civile, les membres des sociétés savantes (ordre des



Ted Chaiban

médicins, etc.) pour les exhorter à poursuivre et à accroître leur engagement dans la vaccination. L'hôte de la RDC se rendra aussi à Bunia où il rencontrera les différents intervenants dans la vaccination. Il discutera avec les membres de la société civile, les leaders communau-

naires et religieux provinciaux pour mieux comprendre les enjeux et les difficultés.

Notons que depuis avril 2021, les Nations unies avaient facilité la vaccination de plus de douze millions de personnes, soit 10,2% de la population totale par les autorités sanitaires

congolaises pour la première dose. Neuf millions de personnes ont été complètement vaccinées contre la covid-19, soit 8,1% de la population totale, y compris des personnes migrantes et des déplacés de force.

Blandine Lusimana

ACTIVITÉS MINIÈRES

L'artisanat reste stratégique pour la RDC

Le dernier rapport de «Geneva center for business and human rights» invite clairement les multinationales à soutenir sans hésitation les efforts de formalisation au lieu d'éviter d'acheter le métal issu de ce secteur. Avec une capacité de produire plus de 70 % du cobalt utilisé dans les batteries rechargeables à travers le monde, l'artisanat small-scale mining est une réalité commerciale difficile à éluder en République démocratique du Congo (RDC).

Le débat est parti de la récente publication du «Geneva center for business and human rights» sur un secteur bien difficile à dompter depuis des lustres. Pourtant, les chiffres montrent combien le pays devrait mettre du sérieux dans la formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Un secteur capable de contribuer de 15 à 30 % à la production de cobalt en RDC. Au niveau mondial, il représente plus de 10 % de la production. Mieux, il fournit plus de 70 % du cobalt utilisé dans les batteries rechargeables à travers le monde. L'autre particularité est l'opportunité d'emploi offerte à des centaines de milliers de mineurs. Dans certaines provinces minières comme le Kivu, le secteur a évincé la vocation traditionnelle portée jadis sur l'agriculture pour devenir une véritable attraction. Le rapport précise que l'artisanat minier et à petite échelle génère plus d'emplois que l'exploitation industrielle.

En partant des chiffres, on



Sur la concession de Mutoshi, en République démocratique du Congo, les mineurs, hommes et femmes, travaillent côte à côte (décembre 2022). Courtesy of Dorothée Baumann-Pauly

comprend la nécessité de ne considérer l'artisan minier comme un acteur potentiel de l'exploitation minière dans le pays, et non plus comme un simple profiteur. Pourtant, cette évidence est loin de convaincre les nombreuses entreprises utilisatrices de cobalt. Le rapport regrette le fait que ces entreprises rechignent

toujours de s'approvisionner en ce métal chez des mineurs artisanaux. On leur reproche, notamment, le manque de respect des règles de sécurité et le travail des enfants dans les mines.

Aujourd'hui, la réalité commerciale du cobalt artisanal doit pousser à faire évoluer certaines habitudes. Le plus

grand défi des multinationales est d'encourager la formalisation de l'exploitation minière artisanale en RDC, précise le rapport. Cela passera, par exemple, par l'application stricte des normes fondamentales en matière de droits humains pour le processus d'extraction. Le pays ne sera pas à sa première expérience car,

sur le site de Mutoshi, dans le Lualaba, il y a eu des résultats très encourageants d'un projet pilote de formalisation de l'exploitation artisanale du cobalt entre 2018 et début 2020. Une importante clôture de sécurité combinée à l'utilisation des cartes d'identité spéciales a permis de limiter l'accès à 5000 mineurs par jour. Sur le terrain, il n'a été signalé aucun cas de décès et d'ivresse sur le site. Par ailleurs, on note également la pleine intégration des femmes dans la formalisation de Mutoshi. Malheureusement, depuis la fin de la formalisation en mars 2020, il y a eu sept décès attribués au travail, la plupart liés aux constructions de tunnels sur le site.

La pression de la demande en cobalt va s'accroître par quatre d'ici à 2030 et les opportunités ne sont pas négligeables pour le pays. Il deviendra impérieux pour la RDC de disposer des ressources et des capacités de production nécessaires pour répondre à l'essentiel de cette demande.

Laurent Essolomwa

PRISON DE MAKALA

Près de 70 détenus morts depuis janvier

Selon l'ONG de défense des droits de l'homme, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), ces décès sont causés par la malnutrition, l'étouffement ou encore par manque de soins adéquats.

Selon le monitoring dont a fait référence le président de l'organisation, Emmanuel Adu Cole, la FBCP a recensé exclusivement pour le mois de février 2023 trente-cinq décès. Mais, d'une manière générale, cette organisation peint un tableau alarmant de la situation des prisonniers et en appelle aux Nations unies pour enquêter sur des détentions illégales dans le pays. « Ce qui est constant à la prison de Makala, ce sont les étouffements, les maladies infectieuses et les mauvaises conditions sanitaires », a-t-il souligné sur les ondes de la RFI.



Emmanuel Adu Cole, président de la FBCP/Adiac

Une surpopulation avec des dégâts humains considérables

Le président de la FBCP a fustigé la surpopulation carcérale

qui est, selon lui, responsable de ces décès. « On ne peut pas concevoir que la prison centrale de Makala, qui a été construite pour mille cinq cents personnes, accueille plus de 10 mille détenus. C'est inacceptable », a-t-il déclaré. L'ONG dénonce également la qualité et la quantité de la nourriture servie aux prisonniers et détenus préventifs dans cette institution carcérale. Emmanuel Adu Cole note, en effet, que la plupart des prisonniers sont nourris grâce à

leurs familles respectives, qui apportent la nourriture venant de l'extérieur. « L'État congolais n'a pas les moyens de nourrir mille personnes par jour. 80% des prisonniers mangent de la nourriture qui vient de la cité », a-t-il précisé, appelant l'état à fournir un effort pour construire d'autres maisons carcérales.

Il est rappelé que la FBCP, qui surveille la situation des prisonniers à travers le pays, plaide pour le désengorgement des prisons et maisons carcérales ainsi que pour l'amélioration des conditions des prisonniers et des détenus préventifs. L'ONG plaide également pour l'amélioration des procédures judiciaires qu'elle qualifie de trop lourdes.

Lucien Dianzenza

« L'État congolais n'a pas les moyens de nourrir mille personnes par jour. 80% des prisonniers mangent de la nourriture qui vient de la cité »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

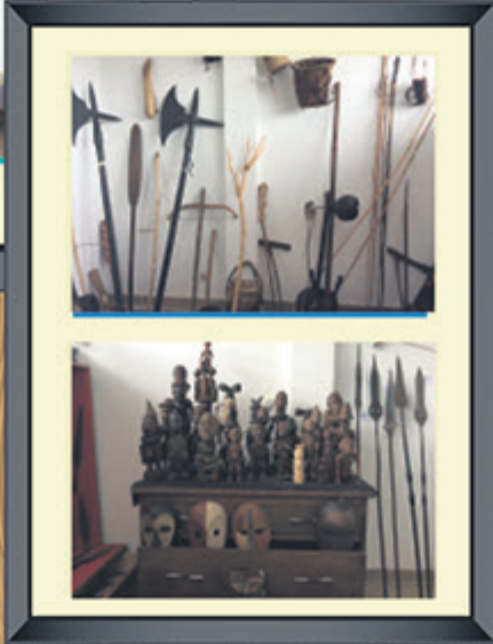
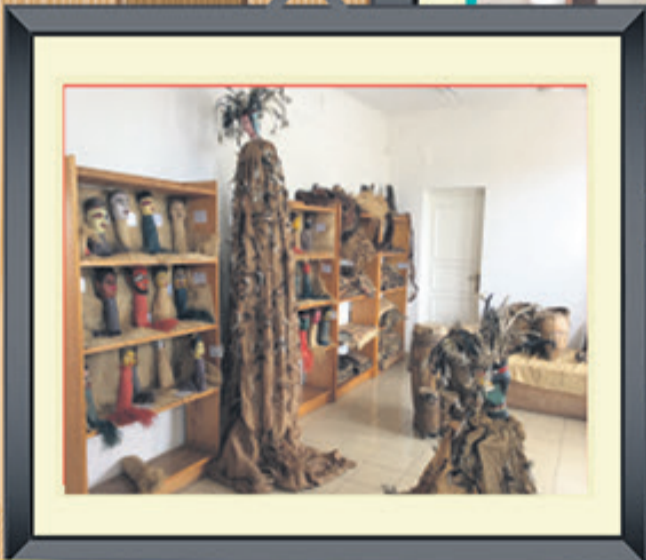
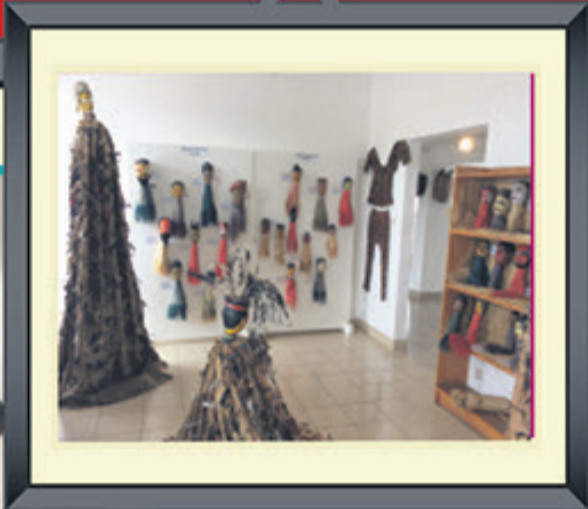
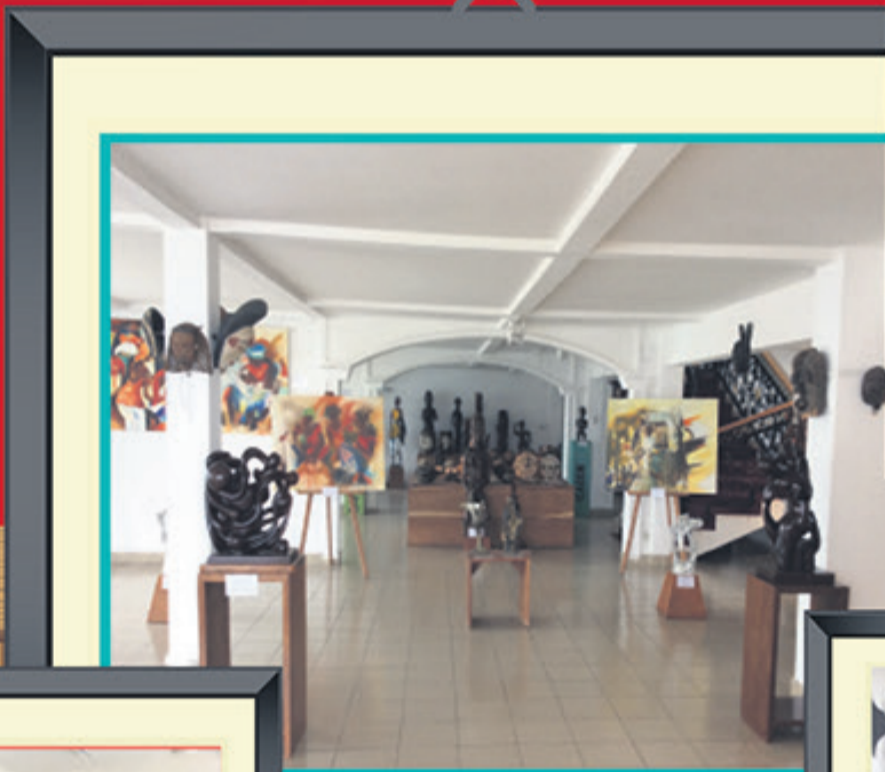
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



NOTE D'INFORMATION SUR LA DEMONETISATION DE LA GAMME DE BILLETS BEAC TYPE 1992

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) rappelle au public que conformément aux Résolutions de ses instances décisionnelles du 07 novembre 2022 que les billets de la gamme BEAC type 1992 seront démonétisés et par conséquent, privés du cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) à compter du 1^{er} mars 2023 suivant les modalités ci-après :

- du 1^{er} mars au 31 mai 2023, soit pendant un délai de 03 mois, ces billets seront échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC;
- du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024, soit pendant un délai de 01 an, ces billets seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC;
- à partir du 1^{er} juin 2024, ces billets, ne seront plus échangés.



Dès le 1^{er} mars 2023, les détenteurs des billets de la gamme 1992 pourront se présenter aux guichets des banques commerciales de leur ressort territorial, qu'ils y soient clients ou non, ou aux guichets de la BEAC, munis des billets authentiques à échanger ainsi que de leur pièce d'identité.

Les modalités pratiques d'échanges seront fixées, par note de service, par chaque banque commerciale et par chaque agence de la BEAC.

La Banque Centrale rappelle en outre que les billets de la gamme 2002 conservent les cours légal et continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020.

Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les transactions.

Fait à Yaoundé le, 16 FEV 2023



Le Gouverneur,

Handwritten signature of Abbas Mahamat Tolly

ABBAS MAHAMAT TOLLI



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

FESPACO

Kadhafi Mbuyamba présente « Jeu Mundele » à la 28^e édition

Projeté au ciné Burkina le lendemain de l'ouverture, le 26 février dans l'après-midi, le court métrage du jeune réalisateur congolais, en compétition dans la catégorie court métrage, a été à nouveau programmé ce 28 février à 16 heures, au Canal Olympia Yennenga « Ouaga 2000 ».

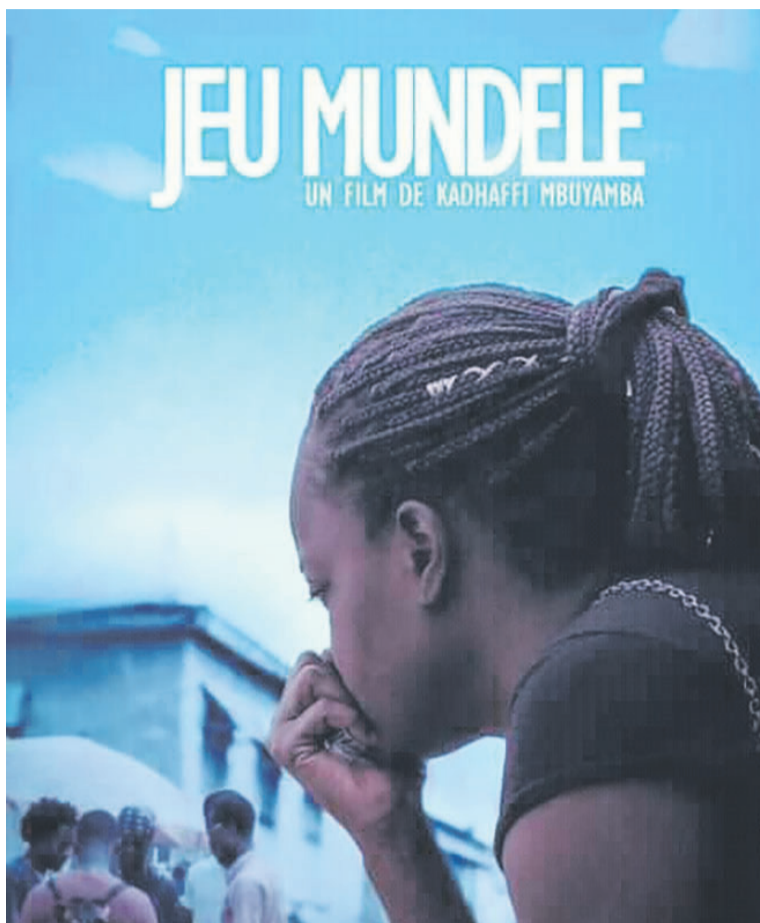
L'accueil réservé au film « Jeu Mundele » à la 28^e édition du Fespaco a flatté l'égo du réalisateur. « *Dimanche, bien que la salle ne fût pas pleine, ce qui m'a beaucoup plu c'était d'observer que le film était bien accueilli. Des trois films projetés au Ciné Burkina, le mien a été bien applaudi. Et pendant les échanges avec le public, les questions étaient orientées sur mon film* », a indiqué Kadhafi Mbuyamba. Le plus gratifiant, c'est qu'avec une pointe de fierté dans la voix, il a dit au « Courrier de Kinshasa » : « *A la sortie, tout le monde m'approchait et j'ai reçu plusieurs avis favorables accompagnés de poignées de main sympathiques. Cela m'a fait un grand bien* ».

Pour la petite histoire, « *Jeu Mundele* » (Jeu de hasard) a été réalisé dans l'idée de créer un film en plan séquence, l'idée de sa réalisation m'est venue en réfléchissant à la manière de le faire », a raconté le réalisateur kinois. Kadhafi Mbuyamba a choisi exprès de parler d'un sujet qui, dit-il, « *évoque une réalité que les Kinois ont vécu au quotidien entre les années 1980-1990, qui leur est familière* ». Après avoir pensé de faire ce film lié à la vie

kinoise, à sa population, le réalisateur s'est dit qu'il tenait un trésor dans la main. Une pierre brute à polir avec amour.

Par ailleurs, « *Jeu Mundele* » est certes le quatrième film de création de Kadhafi qui en a déjà réalisé plusieurs autres de commande, mais c'est sa toute première fiction. « *Ce court métrage représente beaucoup pour moi. A voir ce beau parcours qu'il a fait en étant sélectionné presque partout dans le monde, en Allemagne, au Brésil, en Argentine, au Canada, en Belgique, au Nigeria, au Ghana, c'est un grand honneur de le vivre avec ma première fiction* ».

Impressionné par l'organisation Aussi, nous avoue Kadhafi tout ému : « *Mes attentes pour le Fespaco, c'est d'avoir les encouragements de tous les techniciens qui y seront, particulièrement les producteurs et mes homologues réalisateurs. Avoir leur appréciation, leurs avis car on ne fait pas d'abord un film pour obtenir un prix. L'intention première c'est de le montrer au monde entier et avoir de bons retours* ». « *Je veux qu'il parle à l'organisation du Fespaco, à ceux qui vont le voir* », a-t-il affirmé.



« *Je suis fort impressionné par l'organisation du Fespaco* », a déclaré Kadhafi, exprimant son émerveillement au « Courrier de Kinshasa » constatant que « toute

la ville de Ouagadougou est en alerte ». Il ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec Kinshasa : « *On ne connaît pas ça chez nous, nous ne vivons pas ça* ».

Autre chose encore, a-t-il ajouté : « *Je remarque aussi que tous les autres pays sont bien représentés avec des stands bien garnis. Le Sénégal, le Nigeria, le Tchad, le Niger, la Côte d'Ivoire affichent bien leurs couleurs mais il n'en est rien de la RDC* ». L'implication des Etats participants et des Burkinabè eux-mêmes lui ont beaucoup plu, a-t-il confié.

Il est plus facile pour les films produits dans les conditions normales, qui ont suivi le circuit de production régulier d'être sélectionnés dans des festivals? en l'occurrence le Fespaco, a déclaré Kadhafi à partir de Ouagadougou. Ils sont mis à la portée des diffuseurs qui peuvent facilement les acheter. Le réalisateur est d'autant plus fier d'y prendre part que, a-t-il rappelé, la façon dont la production se passe au Congo, c'est un parcours du combattant. Il faut se battre pour trouver les ressources nécessaires, recourir à la générosité d'un ami, le scénario s'écrit à la maison, etc. Et, au final, se retrouver à Ouagadougou ne peut que susciter une joie indescriptible. « *Dans notre contexte, c'est immense que son film soit sélectionné au Fespaco* », a-t-il conclu.

Nioni Masela

GOSPEL

Christophe Beyeye dit son « Credo »

Le beatmaker et chanteur chrétien annonce la sortie, le 3 mars, du single où il professe sa foi en Jésus-Christ, estimant que le chrétien ne devrait pas se limiter à croire dans son cœur, mais se doit aussi de l'affirmer publiquement.

« *«Credo superior» sera disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légales à partir de ce 3 mars à 7 heures* », a précisé Christophe Beyeye au « Courrier de Kinshasa ». La matinée du 1er mars, à moins de deux jours de la sortie du single, quelques secondes de son refrain en lingala et français ont été dévoilées. Le morceau s'achève de la sorte : « *Credo en toi Seigneur Jésus, je t'aime, tu es le supérieur* ».

Le petit extrait du rap livre un certain aperçu de ce chant dont le titre est bien évocateur. De sa présentation personnelle de « Credo superior », l'on retient qu'au pays de la rumba où les opinions religieuses et croyances sont diversifiées, Christophe Beyeye s'en tient, lui, à sa foi en Jésus-Christ. Du reste, lui plaît-il de souligner, son nom Christophe est tiré du latin Christophorus, dérivé du grec ancien, Khristóphoros qui littéralement se traduit par « celui qui porte le Christ ». Et donc, « *le plus important à retenir*

c'est que ma foi en Yeshua, Jésus-Christ, c'est plus qu'une religion, c'est simplement la réalité », soutient-il.

Jésus je t'aime, tu es le supérieur

Par ailleurs, Christophe met un accent sur l'évidence qu'autant que « *toutes les voitures ont des concepteurs, tous les enfants des parents et chaque règle son initiateur; il ne faut pas être un super chimiste ou un génie scientifique pour reconnaître que ce monde a un créateur* ».

Et, renchérit-il, « *La bonne nouvelle, c'est que ce créateur communique tous les jours et nous donne la liberté de devenir plus que de simples créatures, c'est-à-dire de devenir ses enfants, alors oui, credo !* » Pour Christophe, « Credo » veut dire : « *Je crois en Jésus et il n'y a rien de plus vrai que de servir la justice et la paix de Dieu* ».

Producteur, réalisateur, beatmaker, rappeur et juriste mais



« **Je crois en Jésus et il n'y a rien de plus vrai que de servir la justice et la paix de Dieu** »

pas que, Christophe Beyeye se lance dans la chanson. En effet, il se décide à son tour à prendre le micro après avoir soutenu et participé à la réalisation de nombreuses œuvres musicales. Bien introduit dans

le milieu de la musique urbaine d'expression chrétienne, quoi de plus naturel que d'offrir à son tour le sacrifice de ses lèvres à son créateur, ce chant tout à sa gloire, « Credo superior ». Et donc, décidé à ne

pas s'arrêter à croire dans son cœur, il chante pour qui veut l'entendre ou pas son « Credo » à l'être supérieur : « *C'est cela que j'affirme, Jésus je t'aime, tu es le supérieur* ».

N.M.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Anadec au stand de la RDC

La République démocratique du Congo (RDC) signe sa participation au Salon international de l'agriculture (SIA) par son Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat congolais (Anadec).

Du 25 février au 5 mars, à Paris – Porte de Versailles, la RDC a choisi de faire découvrir un pan de la diversification de son économie au SIA 2023 par son établissement public à caractère technique et administratif, doté de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion, placé sous la tutelle du ministre des Petites et moyennes entreprises. Pour le directeur général de cette structure, Ezechiel Biduaya Musumbu, cette première participation à une telle rencontre internationale est le reflet de la volonté politique du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, désireux de diversifier l'économie en dehors des ressources minières, en appui de « l'énorme potentiel » de son pays en matière agricole. « Nous avons vocation à sensibiliser et accompagner la population à l'en-



« C'est notre mission d'exposer via les salons les produits des entrepreneurs locaux et de créer par ricochet une certaine émulation au point de les présenter à travers le monde entier »

trepreneuriat », a-t-il expliqué, en rappelant que son pays possède 80 millions d'hectares arables et 4 millions de terres irrigables. Avec des terres dont la potentialité est à réelle valeur ajoutée, il est question d'inciter la population congolaise à travailler dans ce secteur, de ce fait, ouvrir une voie à une agriculture pour tous. « C'est notre mission d'exposer via les salons les produits des entrepreneurs locaux et de créer par ricochet une certaine émulation au point de les présenter à travers le monde entier », a-t-il ajouté. Il a appelé de tous ses vœux une vraie nécessité à pousser les Congolais à travailler dans le domaine agricole, un des atouts pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la RDC et le Bassin du Congo.

Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURES EN LANGUES CONGOLAISES

Un salon a vu le jour à Kinshasa

Organisé en marge de la Journée internationale de la langue maternelle, les 22 et 23 février, l'événement porté conjointement par l'Association pour la promotion et l'éducation des langues (Apel) et le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) milite pour la promotion des belles lettres produites dans les parlers locaux.

La question cruciale de l'existence ou non des littératures congolaises a constitué le nœud des discussions de la seconde journée du 1er Salon des littératures en langues congolaises. Les trois intervenants, en l'occurrence les chefs de travaux Jean-Maurice Bosenya et José Kabal ainsi que le représentant des éditions Mabiki, Jered Modua, l'un après l'autre, ont mis un terme au grand questionnement suscité par le thème du jour : « Littérature en langues congolaises, mythe ou réalité ? » Jean-Maurice Bosenya, coordonnateur de l'organisation non gouvernementale Apel, a donné à l'assistance l'occasion de réaliser que des initiatives porteuses sont mises en œuvre avec nos langues. « Lorsqu'il est question de littérature congolaise dans notre pays, plusieurs pensent à la littérature en langue française. Les écrivains reconnus sont ceux qui font usage du français comme médium pour leurs productions littéraires. Ils ignorent qu'à côté d'eux, il y en a d'autres qui ont pris la résolution d'écrire dans nos langues. Et, ceux-là restent presque dans

l'anonymat », a-t-il décrié.

Il a dès lors motivé l'utilité du Salon des littératures en langues congolaises, soulignant le vœu d'Apel que ces derniers aussi « soient connus du grand public ». Partant d'un regard croisé sur ces littératures, il a dévoilé l'objectif visé, à savoir « les faire accepter, adopter et qu'elles soient lues ». Ce, dans la perspective qu'en lisant dans nos langues, « les Congolais en découvrent les richesses et en saisissent mieux les subtilités et celles que l'auteur transmet à travers son propos, plutôt que de préférer lire toujours en français ».

Chacun doit jouer sa partition

Chercheur en langues et littératures congolaises, particulièrement en ciluba, le chef de travaux José Kabal s'est exprimé sur la littérature en ciluba, sa langue maternelle. Exposant autour des controverses sur l'existence des littératures dans les langues nationales, il tient pour une aberration le doute émis sur le sujet par plusieurs. A son avis, ces derniers ne sont juste pas informés et encore moins documentés.

Car, soutient-il, « Tant qu'il y a une langue, il y a aussi une littérature ». Et qui plus est, « Je ne vais pas cesser d'écrire en ciluba sous prétexte que mon lectorat est réduit aux seuls locuteurs tout en sachant que tous ceux qui ont besoin de mes connaissances, de bénéficier de mon intelligence vont recourir à des traducteurs pour la percer », a-t-il dit. En sus, « les langues nationales, maternelles, appelées langues véhiculaires ou vernaculaires, sur le plan technique doivent être connues, appuyées et apprises aux enfants pour pérenniser la culture de nos peuples », a-t-il soutenu. Tout aussi convaincu qu'un enfant « ne connaissant pas la langue de son père ou de sa mère a une connaissance tronquée de sa culture ». Mais encore, a-t-il renchéri, « Quand on n'a pas de culture, l'on n'a pas de repères, et quand on n'a pas de repères, on est sans attaches, suspendu sans avoir les pieds sur terre ».

Un combat encore entier

Dernier intervenant de la seconde journée, Jered Modua a parlé



Des participants au 1er Salon des littératures en langues congolaises/Adiac

de la success story des éditions Mabiki. Citant les différentes publications littéraires mais aussi pédagogiques, dont des manuels scolaires et livres pour enfants, il a démontré l'existence réelle d'une littérature écrite en langues congolaises. Ce, particulièrement, dans les quatre langues nationales, ciluba, kikongo, lingala et swahili. Mais le combat reste à mener, il n'est pas fini, comme l'a souligné Jean-Maurice Bosenya. Une fois édités, il faut savoir où trouver ces livres ? Pour cela, il a préconisé la création d'un mécanisme pour assurer « une plus grande et meilleure visibilité, le rendre accessible partout, dans les librairies, bibliothèques, boutiques, supermarchés pour que les gens puissent les trouver, se les procurer et les lire ». Qui plus est, il faut encourager un lectorat, les gens intéressés par ces livres et tiennent à les lire.

Ainsi, « chacun doit jouer sa partition. Les écrivains joueront la leur en écrivant, les institutions comme la nôtre, en assurant la promotion, et surtout, le pouvoir public doit apporter un soutien conséquent afin que le travail des écrivains soit connu de tous et ainsi la population pourront profiter, tirer un bénéfice des messages qu'ils livrent dans leurs écrits », a soutenu le coordonnateur d'Apel. Certain qu'agir de la sorte « pourra conscientiser la population car la littérature doit être perçue comme une urgence sociale par les écrivains africains ». Aussi a-t-il conclu : « Nous voudrions qu'il se crée un lectorat actif qui s'approprie cette littérature afin de mieux connaître et cerner les problèmes de notre société congolaise et penser à y remédier ».

Nioni Masela

CAN 2024

Desabre convoque 42 joueurs contre la Mauritanie

Dans la dernière liste des joueurs préconvoqués pour les deux matches entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Mauritanie, beaucoup voient pour la première fois leurs noms associés à la sélection congolaise, alors que d'autres font leur retour après un long moment d'absence.

Le sélectionneur et manager des Léopards A, Sébastien Desabre, a rendu le 28 février une pré-liste de 42 joueurs présélectionnés pour les matches de la 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2024, les 24 et 28 mars prochains, contre les Mourabitounes de la Mauritanie. Après un moment de scouting en Europe, le technicien français a finalement présenté son groupe pour ses premières rencontres officielles à la tête des Léopards.

Dans cet effectif, l'on remarque la présence des six nouveaux joueurs, en majorité binationaux et absents du dernier stage de septembre 2022 à Casablanca, au Maroc. Il s'agit du latéral gauche Joris Kayembe de Charleroi, en Belgique (deux sélections avec la Belgique lors des matches amicaux en 2020), de l'ancien international espoirs anglais Grady Diangana de West Bromwich Albion, en Championship (D2 anglaise), et des jeunes formés en France, notamment Salem Mbakata d'Aris Salonique, en Grèce (ancien de Sochaux), Peter Ouaneh de Châteauroux, Tristan Muyumba de l'EA Guingamp, Gaëtan Laura de Samsunspor en Turquie (ex-Paris FC) et de l'attaquant Aldo Kalulu de Sochaux, frère du latéral droit de Lorient, Gédéon Kalulu, avec déjà trois apparitions avec les Léopards et présent sur la pré-liste de Desabre.

Le gardien de but Esdras Kabamba de Bravos Do Maquis, en Angola; le milieu offensif William Balikwisha du Standard de Liège, en Belgique; et l'attaquant Christian Kinsombi de Sandhausen, en D2 allemande, apparaissent aussi parmi les nouveaux. Signalons aussi l'arrivée de Silas Katompa de Stuttgart, qui sera à son premier rassemblement avec les Léopards, lui qui a un moment brillé en Bundesliga, en Allemagne. L'on attend voir s'ils vont répondre à l'appel de Sébastien Desabre qui ambitionne de renverser la vapeur et permettre la RDC,



Grady Diangana

actuellement dernière de son groupe, de se qualifier pour la phase finale de la CAN en Côte d'Ivoire.

A côté des nouveaux, certains cadres figurent naturellement sur la pré-liste, comme le défenseur axial Chancel Mbemba, monumental avec l'Olympique de Marseille, absent lors de la trêve internationale de septembre, ainsi que Cédric Bakambu, dispensé du dernier rassemblement pour finaliser son arrivée à l'Olympiakos de Pirée en Grèce, en provenance de Marseille. Gaël Kakuta aussi retrouve le groupe depuis mars

2022. Le joueur d'Amiens a retrouvé du temps de jeu depuis son départ de Lens. Le milieu défensif Aaron Tshibola revient en sélection après un long moment, tout comme le latéral droit Jordan Ikoko. En revanche, Neeskens Keba-

Maquis/Angola), Joël Kiassumbwa (Bellinzona/D2 Suisse); Lionel Mpasi (Rodez/L2 France); Hervé Lomboto (Daring Club Motema Pembe).

Les défenseurs retenus sont Dieumerici Mukoko Amale (Difaa El Jadida/Maroc), Gédéon Kalulu (Lorient/L1 France), Jordan Ikoko (Pafos FC/Chypre), Salem Mbakata (Aris Salonique/Grèce), Arthur Masuaku (Besiktas/D1 Turquie); Joris Kayembe (Charleroi/D1 Belgique), Vital Nsimba (Bordeaux/L2 France), Arsène Zola (Wydad Casablanca/Maroc), Chancel Mbemba (Olympique de Marseille/L1 France), Henoc Inonga Baka (Simba SC/Tanzanie), Peter Ikoyo Iyembe (Lupopo), Merveille Bope (Standard de Liège/D1 Belgique), Peter Ouaneh (Châteauroux/National France).

Pour les milieux de terrain, l'on a Aaron Tshibola (AEL Limassol/D1 Chypre), Edo Kayembe (Watford/D2 Angleterre), Pelly Ruddock Mpanzu (Luton Town/D2 Angleterre), Samuel Bastien Binda (Burnley/D2 Angleterre), Tristan Muyumba (Guingamp/L2 France), Mika Michée (Lupopo), Christian Kinsombi (Sandhausen/D2 Allemagne), Jonathan Okita (FC Zurich/D1 Suisse), Meschac Elia (Young Boys Berne/D1 Suisse); Glody Lilepo Makabi (Al Hilal/Soudan), Théo Bongonda (Cadix/D1 Espagne), Arnaud Lusamba (Alanyaspor/D1 Turquie), Samuel Moutousamy (Nantes/L1 France), William Balikwisha (Standard de Liège/D1 Belgique), Grady Diangana (West Bromwich Albion/D2 Angleterre), Chadrac Akolo (FC St Gallen/D1 Suisse).

Enfin, les attaquants choisis par Sébastien



Aldo Kalulu

no (Fulham) est forfait, étant en rééducation, victime d'une rupture du tendon d'Achille il y a quelques mois. L'autre grand absent chez les cadres est le défenseur central et capitaine Marcel Tisserand (Ettifaq FC/Arabie saoudite).

Les joueurs préconvoqués

Les gardiens de but appelés sont Baggio Siadi (Mazembe), Esdras Kabamba (Bravos do

Desabre sont Cédric Bakambu (Olympiakos de Pirée/D1 Grèce), Fiston Mayeye Kalala (Young Africans/Tanzanie); Gaëtan Laura (Samsunspor/D2 Turquie), Jackson Muleka (Besiktas/D1 Turquie), Silas Katompa (Stuttgart/D1 Allemagne), Gaël Kakuta (Amiens/L2 France), Aldo Kalulu (Sochaux/L2 France), et Yoane Wissa (Brentford/D1 Angleterre).

Martin Engimo



Tristan Muyumba

CABINET D'AVOCATS E. KOLYARDO-NGANGA

POINTE-NOIRE

La présente insertion légale complète celle publiée au n°4449 du Mercredi 22 février 2023

INSERTION LEGALE RECTIFICATIVE

LE CABINET D'AVOCATS Eulalie KOLYARDO-NGANGA, Avocate à la Cour, Cabinet sis Avenue Charles de Gaulle, Immeuble Nouveau Presbytère (à côté de la radio Maria), Pointe-Noire, République du Congo, Tél : 00 242 06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.06.13
E-mail : ekoavocatscloud@gmail.com/contact@cabinetkolyardonganga.net

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le 11 MARS 2023 à 9 h 00, dans la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sise Allées Makimba, Pointe-Noire, (République du Congo);
La date de l'adjudication indiquée ci-dessus a été fixée d'office par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, à l'audience des dires et observations du 04 FEVRIER 2023, après avoir déclaré sans objet les diverses contestation aux fins de nullité, soulevées par la SCI YEMAMO, avant le protocole d'accord signé entre les parties le 03 Mai 2021 et rejeté le moyen de nullité tiré du défaut d'authenticité du tableau historique des mouvements de compte soulevé par la SCI YEMAMO après réenregistrement du dossier, conformément aux dispositions de l'article 274 de l'Acte Uniforme portant sur les Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution;

FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI IL PLAIRA :**En vertu :**

1) La copie authentique, conforme à l'original, d'une « convention de prêt immobilier avec cautionnement hypothécaire », passé entre la BGFIBank Congo S.A et la société civile immobilière YEMAMO en date du 15 Octobre 2013, pour un montant de DEUX MILLIARDS SEPT CENT MILLIONS (2.700.000.000) DE FRANCS CFA avec pour garantie entre autres un cautionnement solidaire de Madame INGOBA Marie Madeleine

épouse DESCALZI qui a constitué une hypothèque de premier rang au profit de la banque BGFIBank Congo, sur l'immeuble, objet du titre foncier N° 25085, dressé par Maître Florence BESSOVI, Notaire en la résidence de Pointe-Noire ;

2) La copie conforme à l'original, copie exécutoire, d'une « restructuration de l'avenant de la convention de prêt immobilier » passé entre la BGFIBank Congo S.A et la société civile immobilière YEMAMO en date du 18 septembre 2014, pour un prêt additionnel d'une somme totale de SIX CENT MILLIONS (600.000.000) F.CFA avec pour garantie entre autres un cautionnement solidaire tous engagements de Madame INGOBA Marie Madeleine, épouse DESCALZI et un cautionnement hypothécaire complémentaire, le tout au profit de la banque BGFIBank Congo, sur l'immeuble, objet du titre foncier N° 25085, dressé par Maître Florence BESSOVI, Notaire en la résidence de Pointe-Noire le 12 Janvier 2016 ;

3) Un pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière donné par la Banque BGFIBank Congo S.A ;

4) Un commandement de payer du 20 Août 2019 délivré à la débitrice principale, la SCI YEMAMO ;

5) Un commandement valant saisie immobilière délivré à la SCI YEMAMO en qualité de débitrice principale et à Madame INGOBA Marie Madeleine

épouse DESCALZI en qualité de caution personnelle et hypothécaire, le 13 Septembre 2019 ;

6) Un protocole d'accord entre les parties du 03 Mai 2021, non respecté par la SCI YEMAMO ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BGFIBank Congo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de FCFA de Trente Milliards (30.000.000.000), dont le siège social est à Brazzaville, sis Boulevard Denis SASOULOU NGUESSO, Boîte Postale 14579, République du Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Brazzaville sous le numéro GG-BVZ-01-2003-B14-00035, NIUN° M21000001704837 Code Banque 30008, agréée par l'autorité monétaire sous le numéro N° 6789 / MFB-CAB et immatriculée au registre du Comité National Économique et Financier sous le numéro 3-0018 / EC / 2022 / CNEF ; représentée par Monsieur Yvon-Serge FOUNGUI, Directeur Général ayant succédé à Monsieur Narcisse OBIANG ONDO, ayant fait valoir ses droits à la retraite, domicilié en qualité de siège social ; Représentée par le Cabinet d'Avocats Eulalie KOLYARDO-NGANGA, Avocate à la Cour, Cabinet sis Avenue Charles de Gaulle, Immeuble Nouveau Presbytère (à côté de la Radio Maria), Pointe-Noire, République du Congo, Tél : 00 242 06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.06.13, Avocate plaidant ;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :**Il s'agit :**

d'une propriété immobilière urbaine bâtie sise à Pointe-Noire, quartier Centre-Ville, issue du Lotissement TCHIKOBO, ARRONDISSEMENT 1, Emery Patrice Lumumba, ayant pour références cadastrales SECTION D, BLOC / PARCELLES N° 401 et 402, SUPERFICIE 1525, 39 m2, TITRE FONCIER N° 25085 DU 31 JANVIER 2011, clôturée comprenant un édifice en matériaux durables R+3 ;

MISE A PRIX :

La mise à prix est de Un milliard quatre cent soixante-dix-sept millions huit cent quatorze mille vingt-sept francs CFA (1.477.814.027) ; Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges et suivant l'ordonnance de taxe homologuée par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire dont le montant s'élève à la somme de Trois cent vingt-cinq millions Sept cent trente-trois mille Huit cent treize francs CFA (325.733.813), les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains de l'Avocat, 3 jours au moins avant la date de l'adjudication.

FAIT A POINTE-NOIRE, LE 15 Février 2023 L'AVOCAT SOUSSIGNE

Me E. KOLYARDO-NGANGA

GROUPE YANNICK

Recherche :

- Conducteur MOTO
- Secrétaire
- Chauffeur véhicule
- Agent sécurité
- Informaticien
- Maître Chien
- Comptable ; administrateur

Tel : 06 498 11 00

Limite dépôt de dossiers : 20 Mars 2023

Dossier : CV + lettre de motivation + 2 cartes photos

LEADERSHIPS AGENCY HOTESSE D'ACCUEIL

Recrute :

- Garçons et Filles bilingue.
- Hôtesse
- Maître de cérémonie
- Chorégraphe
- Animatrice ou Animateur.

Contact : 06 670 13 66 – 06 920 22 22

Pièce à fournir : CV + 2 cartes photos, copie d'acte de naissance.

**PROGRAMME DES OBSÈQUES
De Mme E Ndokayo née Mboulé Rosalie**

Vendredi 3 mars 2023

9h00 : levée du corps et à la morgue ;

10h00 : départ pour le domicile sis n°21 rue Mbembé (arrêt marché Ngamakosso)

11h00 : recueillement et prières

14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;

17h00 : retour et fin de cérémonie.

LOI DE FINANCES 2023

Des contribuables édifiés sur les nouvelles dispositions fiscales

Une rencontre entrant dans le cadre de la campagne de vulgarisation de la loi n°77/2022 du 27 décembre 2022, portant loi de finances pour l'année 2023, a eu lieu le 28 février dans la salle de la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN). Les assises ont été chapeautées par Ludovic Itoua, directeur général des Impôts et des Domaines publics.

La promulgation par le président de la République de la loi de finances pour l'année 2023, le 27 décembre dernier, comme à l'accoutumée, a été suivie du lancement, le 17 février, à Brazzaville par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances, de la campagne destinée à sa vulgarisation. Pointe-Noire a emboîté le pas des séances de travail devant permettre une meilleure compréhension, interprétation et application des nouvelles dispositions fiscales par les usagers, les opérateurs économiques, les contribuables, les cadres et agents de l'administration fiscale pour éviter les contentieux fiscaux.

Dans la salle du PAPN, les travaux ont réuni les administrations fiscales et les partenaires, donc les contribuables. Ils ont permis de vulgariser l'instruction d'application des dispositions fiscales nouvelles contenues dans la loi des finances 2023. Séraphin Ndzon, directeur des vérifications générales et de la recherche, et Ernaude Mbouni, chef de service règlementation du contentieux, ont édifié les contribuables sur les dispositions fiscales du code général des impôts et les textes



Photo de famille/Adiac

non codifiés contenus dans ladite loi. Les participants ont été instruits sur les mesures fiscales préconisées (élargissement de l'assiette fiscale, renforcement des capacités de recouvrement des recettes de service, amélioration de l'environnement des affaires, sécurisation des recettes des domaines, réduction de la dépense fiscale) et sur les modifications apportées en matière fiscale par le gouvernement et le législateur.

Celles-ci concernent notamment l'impôt sur les sociétés ;

l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée à l'acquisition (important sur le marché local, mesure visant à protéger le panier de la ménagère) ; l'utilisation des machines électroniques certifiées de facturation, l'obligation de la retenue salariale à la source de 10% sur toutes les sommes de nature non salariale payées par les institutions et administrations publiques, y compris leur dénombrement ; le régime de la propriété foncière ; la taxe unique sur les salaires. Lesdites modifications entrent

dans le cadre de la mise en œuvre du plan de résilience, a indiqué Ludovic Itoua.

Evoquant les impératifs du moment, il a rappelé les objectifs budgétaires assignés à la Direction générale des impôts et des domaines au titre de l'année 2023 qui s'élèvent à 668 milliards FCFA de recettes fiscales. Abordant cet aspect, Jean-François Oboa, directeur interdépartemental des impôts et des domaines de Pointe-Noire/Kouilou, a relevé le fait que jamais dans l'histoire du Congo, la di-

rection générale des impôts et des domaines n'est allée aussi loin, non seulement dans sa capacité à mobiliser les recettes dans un contexte économique national et international morose, mais aussi à informatiser et digitaliser ses services.

Pour Ludovic Itoua, ce défi ne peut être relevé qu'avec les contribuables. S'adressant à l'auditoire, il a déclaré : « C'est avec votre concours que nous pouvons relever le défi et atteindre cet objectif afin de doter le gouvernement des ressources nécessaires pour couvrir les échanges publics, satisfaire les besoins d'intérêt général et faire face aux dépenses prioritaires, dont le financement du Programme national de développement 2022-2026, cher à son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat ».

La rencontre entre les administrations fiscales et leurs partenaires a également été l'occasion de voir comment travailler ensemble pour « défendre les idéaux, l'équité et la justice fiscale pour permettre le développement d'une économie saine au Congo ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'envol socio-économique de Mouindi grâce au téléphone

Avec des atouts agricoles et marchands, la localité de Mouindi, dans le département de la Bouenza, retrouve peu à peu le chemin de l'essor socio-économique grâce au Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (Fasuce) qui y transcende, par le biais de la téléphonie mobile, un réel impact de développement.

A l'entrée de Mouindi, au milieu du marché principal quelque peu maussade le vendredi, un gros véhicule charge des sacs de fougou en partance pour Pointe-Noire. Les expéditeurs sont de jeunes agriculteurs de la localité d'environ 4 000 âmes, située à environ 60 km de Dolisie, la troisième ville du pays. S'ils se félicitent de ce que les commandes ont eu lieu au téléphone, en même temps que les paiements effectués par mobile money sans altercation, ils saluent l'équipement installé depuis deux ans par le Fasuce grâce auquel ils arrivent à expédier trois véhicules par semaine avec environ 200 à 300 sacs.

Grace à cette infrastructure, qui donne accès à la voix, SMS et à la data à partir d'un réseau de 2.75G, appelé edge, la population de Mouindi, isolée hier car dépourvue de communications électroniques, surfe aisément à la téléphonie mobile et est connectée au reste du monde. L'antenne, visible sur la place du marché, alimentée par des panneaux solaires pour pallier les coupures de l'électricité, a créé un véritable engouement économique dans la localité.

Non loin de là, sur cette avenue principale, Christine, la quarantaine révolue, a vu sa petite pharmacie de produits Shalina être bien remplie grâce au partenariat plus fluide avec ses fournisseurs via le téléphone. « Je ne me déplace plus pour Dolisie ou Pointe-Noire afin de passer les commandes. J'envoie l'argent par Momo, et ils m'envoient les produits. Je fais des économies », explique-t-elle.

Mouindi est passé d'un seul kiosque mobile money à cinq aujourd'hui depuis l'installation de l'antenne Fasuce. Lewis Kou-



L'antenne du Fasuce au centre de Mouindi/Adiac

dimba, alias Castro, est l'un des détenteurs de ces enseignes désormais très fréquentées. Avec sourire, il explique comment son activité a vu son chiffre d'affaires grimper de 30%, essentiellement par des dépôts d'argent que réalise toutes les semaines la vente des produits agricoles, dont le fougou. La vente du crédit téléphonique a également augmenté de 40%, selon le jeune commerçant qui explique ce boom par l'augmentation de l'utilisation du téléphone.

Des informations certifiées quelques minutes plus tard par le secrétaire général de ce village, Jean Serge Ndombé, un ancien retraité de la Fonction publique qui s'adonne désormais aux travaux champêtres dans sa localité. « Le village est à vocation agricole depuis fort longtemps. L'antenne Fasuce a fait en sorte que chaque

ménage possède au moins un téléphone. Cela crée évidemment un impact socio-économique, car la population peut réaliser ce qui était impossible hier. Avant, le réseau n'était pas permanent. Il fallait se déplacer plus loin pour trouver le signal », dit-il.

Un réseau salué mais mitigé

Même si l'impact positif de l'antenne Fasuce est réel à Mouindi, il n'en demeure pas moins que la population réclame plus de capacités et de stabilité du réseau. animateur dans une petite discothèque de la localité, Severin Mbougou se plaint de l'intermittence du réseau. « Parfois, il est difficile de joindre une personne qui est située entre deux et trois kilomètres du centre du village », avance-t-il, devant l'antenne qu'il montre du doigt.

Severin n'est pas seul à faire la

remarque. Jean Serge Ndombé n'a pas pu joindre le président du village se trouvant aux champs, situés à quelques trois kilomètres du village. « Il faut souvent insister, même dans ce rayon du centre de la localité, il arrive qu'on ne peut pas joindre facilement une personne », souligne-t-il.

Evoquant les causes de cette « saturation » du réseau, le secrétaire général du village pointe du doigt l'augmentation de l'utilisation du téléphone. « Au début de l'installation de l'antenne, nous n'avons pas connu ces difficultés. Or, maintenant tout le monde possède un téléphone qui est devenu l'outil principal de communication », précise-t-il.

Ce qui est sûr, la population de Mouindi, qui savoure les bienfaits de la téléphonie mobile, veut plus de services de ce programme initié par le gouvernement et lancé en 2020. Le Fasuce promeut une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population, afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, ce programme est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

En tant qu'organe de gestion, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a réussi en deux ans, avec ses partenaires, à connecter des milliers de loca-

lités entières, du nord au sud du pays, considérées hier comme des « zones blanches » car dépourvues d'infrastructures essentielles de communications.

Cette année, le projet annonce une plus grande connectivité des localités. Les sites préalablement construits en 2G seront convertis en technologie 3G, pour permettre des débits internet plus importants et l'entrée de technologies et services innovants. Une annonce qui réjouirait la population de Mouindi, laquelle espère avoir un internet plus fiable et utile, notamment pour les élèves car la localité, dont ils souhaitent être transformé en commune urbaine, possède une école primaire et un collège d'enseignement général. « C'est en cela que le Fasuce, avec l'appui de la Banque mondiale qui nous a confié l'exécution de la plus grande composante du Projet d'accélération de la transformation numérique au Congo (PATN), va devoir connecter encore plus de localités enclavées dites zones blanches, des centres d'intérêt public, des établissements scolaires et universitaires et interconnecter les administrations », a récemment souligné Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE et gestionnaire du Fonds.

D'ici à cinq ans, le projet, sous le prisme du PATN, entend moderniser le cadre réglementaire des communications électroniques, connecter plus de 100 écoles et 45 bureaux de poste. Le Fasuce vise, en effet, à impacter le quotidien de plus de deux millions de personnes, en réduisant la fracture numérique dans les zones défavorisées auprès de la population à faible revenu ou vivant avec handicap.

Quentin Loubou

JEUX AFRICAINS

La 13^e édition repoussée en 2024

Les 13^e Jeux africains, initialement prévus du 4 au 19 août prochain à Accra, au Ghana, sont reportés en 2024, a-t-on appris.

Le Ghana, en proie à une sévère crise économique, accuse un grand retard dans la livraison des infrastructures devant abriter l'événement. Il a été donc obligé de reporter le grand rendez-vous du sport africain.

Le grand stade de 50 000 places, par exemple, ne devrait pas être prêt pour les Jeux africains 2023. « Pour certaines installations comme le grand stade, cela va être assez compliqué de les achever dans les délais », a confirmé Mustapha Berraf, le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa).

Cette fête de la jeunesse sportive devrait regrouper pas moins de 5 000 athlètes venus de tous les pays du continent pour vingt-cinq disciplines. Théoriquement, les jeux pourraient en grande partie servir de qualification aux Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024.

La tendance n'est pas encore confirmée à cause de la dissension entre les confédérations sportives africaines et l'Union africaine sur les droits de commercialisation. Par le passé, un désaccord persistant entre cette organisation, propriétaire de l'événement, et l'Acnoa avait

« Pour certaines installations comme le grand stade, cela va être assez compliqué de les achever dans les délais »



Le logo des 13^{es} Jeux africains/DR

empêché que les Jeux africains, comme ceux de Brazzaville en 2015, soient qualificatifs aux JO. Mais à Casablanca 2019, une grande partie avait servi de qualification à ceux de Tokyo 2020. Qu'en sera-t-il pour les Jeux d'Accra ?

Les Jeux africains se tiennent

habituellement une année avant les JO d'été. Le fait de les avoir repoussés la même année que les JO de Paris va à coup sûr alourdir le calendrier des athlètes africains. Pour l'instant, la nouvelle date n'a pas été communiquée.

James Golden Eloué